

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environne Dossier complet le : 17/04/2018	Properties N° d'enregistrement: F093/8P0144
	1. Intitulé du projet	
Rénovation du poste 150 000/63 000 volts		
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou d	lu (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	RTE Marseille	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Pierre Gelly	Line Language Color Colo
RCS / SIRET 4 4 4 6 1 9 2	5 8 0 0 9 4 0 Forme	giuridique SA à directoire
Joigne	ez à votre demande l'annexe o	bligatoire n°1
	au des seuils et critères annexé à l' dimensionnement correspondant c	article R. 122-2 du code de l'environnement et lu projet
N° de catégorie et sous-catégorie		regard des seuils et critères de la catégorie issues d'autres nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)
32. Rubrique : postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts, à l'exclusion des opérations qui n'entraînent pas d'augmentation de la surface foncière		000/63 000 volts de Valabres avec augmentation
	4. Caractéristiques générales du	projet
implique: - l'extension foncière de ce poste (1186m) - la création de la nouvelle cellule ligne 15 - la construction d'un nouveau bâtiment d installations,	tuels travaux de démolition 000 volts de VALABRES implanté sur 2) 0 0000 volts BANCAIRON, lestiné à accueillir le matériel de conf	la commune de Roure (06). Cette rénovation trôle commande nécessaire au pilotage des cien bâtiment abritant le matériel de pilotage des

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à rénover les installations obsolètes du poste de transformation de Valabres qui datent de 1957. A cet effet, il est prévu de :

- construire un nouveau bâtiment industriel pour accueillir le matériel de relayage ainsi que les vestiaires et sanitaires pour le personnel de maintenance des installations.
- reconstruire une nouvelle cellule ligne normalisée 150 000 volts BANCAIRON dans le poste de VALABRES en remplacement de la cellule actuelle qui est obsolète.
- rénover complètement le matériel de contrôle commande des installations en technologie numérique qui sera installé dans le nouveau bâtiment mentionné précédemment.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux suivants seront réalisés :entre 2018 et 2021 :

- Démolition de la construction d'habitation désaffectée existante (2018);
- Extension de la plateforme du poste avec travaux de terrassement et création de clôtures; (2019)
- Construction du nouveau bâtiment avec installation des nouveaux matériels de contrôle commande pour le pilotage des installations dans ce bâtiment (2019);
- Création de la nouvelle cellule ligne 150 0000 volts BANCAIRON et démolition de l'ancienne cellule obsolète (2020);
- Démolition de l'ancien bâtiment de relayage et dépose des anciens équipements de contrôle commande ; (2021)
- Mise en conformité du banc de transformation TR531 avec création d'une fosse déportée (20121)

4.3.2 dans sa p	hase d'ex	ploitation
-----------------	-----------	------------

Durant sa phase d'exploitation, le poste de transformation fonctionne de façon autonome, il est surveillé à distance en permanence. Son fonctionnement ne requiert pas de présence humaine permanente.

Seules quelques interventions ponctuelles d'entretien et de contrôle seront effectuées chaque année afin de vérifier le bon état de fonctionnement des installations, avec utilisation d'un véhicule léger.

	istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il mentale devra être jointe au(x) dossier au titre de Natura 2000.		
	projet et superficie globale de l'opération ndeurs caractéristiques	on - préciser le	es unités de mesure utilisées Valeur(s)
. Extension du poste . Bâtiment de relayage	ideois calacielisiiques		. 1186 m² . Superficie : 170 m²
. Installations électriques dans la conf sectionneurs)	inuités des installations existantes (jeux	de barres et	Hauteur : 4,10 m . 100 m²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 07°4	_'34"E Lat. 44°7_'41"N
Commune de Roure (06) Route M2205 Lieu-dit "les Adrech de Valabres" 06420 ROURE	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b' et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long ° _	_'"_ Lat°'_"_ _'"_ Lat°'_"
4.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale ?	Joignez à votre demande les ann nsion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	e existant?	Out X Non
4.7.2 \$1 oui, décrivez sommairen différentes composantes de vot indiquez à quelle date il a été a	re projet et		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		En limite de la ZNIEFF de type 1 n°930012656 "Forêt de la Fracha - Montagne de l'Estrop"
En zone de montagne ?	X		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X		Hors zone coeur de parc et dans la zone périphérique du parc national n°FR3300006 "Mercantour"
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		. Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des Alpes-Maritimes approuvé le 27 octobre 2010. . La route M2205 n'est pas concernée par le PPBE. . La première habitation se situe à plus de 450 m de distance du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	. à proximité de la Zone humide n°06CEN104 "La Tinée"

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			Les phénomènes de feu de forêts, inondation, Mouvement de terrain, Retrait gonflement des argiles, séisme de sismicité 4 sont identifiés sur la commune mais il ne font pas l'objet d'un PPRN à ce jour.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	×		Dans le périmètre rapprochée du captage d'eau potable du Pont de Paule
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		Dans les sites Natura 2000 : . ZPS n°FR9310035 "Le Mercantour" . ZSC n°FR9301559 "Le Mercantour"
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Non Oui Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements |X|d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Les travaux d'extension du poste induiront l'imperméabilisation d'une partie de la parcelle (piste lourde, ouvrages maçonnés) sur environ ?? m2. Impliquera-t-il des Un réseau de drainage sera réalisé sur le secteur d'extension. drainages / ou des modifications |X|prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Les matériaux issus de la destruction de l'ancien bâtiment de relayage seront évacués et recyclés dans un centre de valorisation des déchets. Est-il excédentaire X П en matériaux? Aucune ressources naturelles du ous-sol ne seront utilisées. Les matériaux nécessaires seront issus des carrières environnantes Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible L'extension du poste s'inscrit dans l'enceinte d'un jardin privé. Aucun habitat d'entraîner des naturel d'intérêt n'a été recensé au niveau de cet espace (zone enherbée sans perturbations, des valeur écologique, arbustes ornementaux). Aucune espèce de flore ou de dégradations, des faune n'a été relevé. destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Le projet (extension comprise) est situé à l'intérieur de l'emprise des Si le projet est situé Installations électriques d'EDF qui sont déjà anthropisées. dans ou à proximité Aucun habitat naturel d'intérêt communautaire, aucune espèce (flore ou d'un site Natura faune) d'intérêt communautaire n'a été relevé lors de l'expertise écologique. 2000, est-il Le projet n'aura pas d'impact sur les sites Natura 2000 ZPS n°FR9310035 et susceptible d'avoir ZSC n°FR9301559 "Le Mercantour".

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	L'extension du poste s'inscrit dans un ancien jardin privé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Risques d'éboulements
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Le poste et son extension n'engendrent pas de risque sanitaire. Ils sont sources de rayonnement magnétique très largement inférieurs à la valeur réglementaire de l'Arrêté Technique du 17 mai 2011 qui prévoit une limite de 100 micro-Tesla (réglementation européenne).
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	Pendant la phase temporaire des travaux, le bruit correspondra au fonctionnement des engins de chantier. L'extension du poste de VALABRES n'implique pas l'ajout d'un nouveau transformateur. La situation actuelle restera inchangée. La première habitation se situe à environ 450 m du poste.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	Durant la période de travaux, les déchets seront évacués et valorisés par des centres spécifiques. Un diagnostic amiante a été réalisé et le désamiantage de la construction à démolir a été effectué en janvier 2018 par une entreprise spécialisée.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décri		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les incide	ences du projet identif Non X Si oui, déci		

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet d'extension s'insère dans un espace anthropisé en lieu et place d'une construction et de son jardin. La démolition de cette cette maison vétuste de 8 m de haut sera remplacé par un bâtiment moderne et architecturé de 4, 10 m de haut ce qui constituera une amélioration paysagère non négligeable, en favorisant une meilleure insertion du poste dans le site. Par ailleurs, seront mis en place les mesures suivantes :

- création d'une fosse déportée étanche permettant de récupérer l'huile du transformateur en cas de fuite,
- gestion des eaux pluviales par un système de drainage,
- utilisation de fondations non profondes afin de rester hors de la nappe,
- démarche "O phyto" lors de l'entretien du poste en période d'exploitation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi,

L'extension du poste de VALABRES sur 1186 m² se situe en continuité du poste actuel, au niveau d'un ancien jardin d'agrément, éloigné des zones d'habitations. Le projet ne concerne pas d'habitats ou d'espèces protégées.

Le poste de VALABRES est déjà appréhendé dans le paysage. Son extension, contiguë au nord du poste actuel ne constituera pas un nouveau point d'appel visuel.

Le projet est sans effet sur les composantes physiques, naturelles et humaines. Le projet ne présentant pas d'effet notable sur l'environnement, la réalisation d'une évaluation environnementale ne s'avère pas nécessaire.

8. Annexes

8	1 Annexes obligatoires				
Objet					
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X			
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X			
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;				
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé:				
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;				
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.				

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

. Annexe 7 : État initial écologique du site

. Annexe 8 : Photomontages

. Annexe 9 : Formulaire d'évaluation simplifié des incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Marseille

le, 17 avril 2018

Signature



